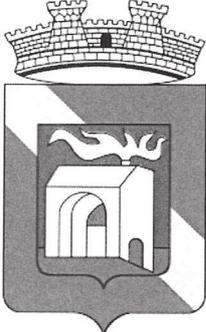


DEPARTEMENT DU VAR



Mairie  
de  
FORCALQUEIRET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET**

L'an deux mille vingt-deux, le douze juillet à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du cinq juillet deux mille vingt-deux adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23 Quorum : 12 Présents : 14 Suffrages exprimés : 19	<p><u>Présents</u> : ALLAIN Thierry, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GAUTIER Pierre, HARDY Laetitia, MARION Sylvie, MARTINEZ Richard, MIRALLEZ Nattacha, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, PERRIN David</p> <p><u>Absents excusés</u> : BAVAN Dorella, DANVY Jacques, DARDINIER Virginie, GARCIA Laëtitia, JANEY Emilie, PABOIS Florie, PICHON Chadia, TOUREL Roger, VAN GORKUM Valéry</p> <p><u>Pouvoirs</u> : GARCIA Laëtitia à MIRALLEZ Nattacha, JANEY Emilie à BRINGANT Gilbert, PABOIS Florie à DORVAUX Jacques, PICHON Chadia à ALLAIN Thierry, VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle</p>
--	--

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

**DELIBERATION N°2022/031**

**GROUPEMENT DE COMMANDE SUR LA GESTION DE L'ALSH ET DES SERVICES PERISCOLAIRES**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la décision du Maire n°2021/013 du 8 décembre 2021 portant création d'un groupement de commandes avec la commune de SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE pour la gestion de l'ALSH et présentée au conseil municipal du 21 décembre 2021 ;

VU le courrier de la Préfecture du Var reçu le 4 juillet 2022, attirant l'attention de la commune sur le fait que la constitution d'un groupement de commande n'entre pas dans le champ de la délégation permanente qu'un conseil municipal accorde au maire au titre de l'article L.2111-22 du C.G.C.T. mais que sous réserve de mesures de régularisation prises par la personne publique, la poursuite de l'exécution d'un contra test admise par le Conseil d'Etat;

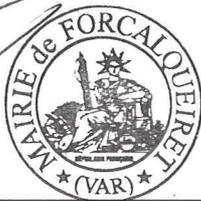
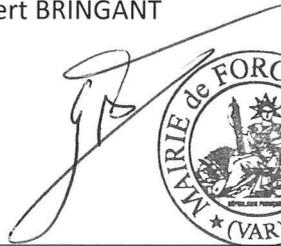
**Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITE**

- 1) APPROUVE la constitution d'un groupement de commandes avec la commune de SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE pour la gestion de l'ALSH**

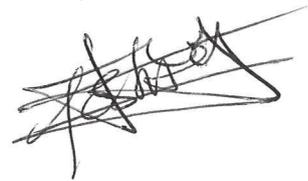
- 2) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document et à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Gilbert BRINGANT



Le secrétaire de séance  
Chrystelle MOSTACCI



Acte rendu exécutoire après :  
- transmission en préfecture le  
- publication le